



Bulletin municipal n° 67—décembre 2023

Le mot du Maire

Chères Céronnaises, chers Céronnais,

L'année 2023 se termine et c'est le moment pour nous, élus, de faire un bilan de l'action municipale dont vous pourrez en trouver quelques extraits dans ce bulletin info.

Mais avant, comment ne pas évoquer et avoir une pensée pour tous ces enfants, ces femmes et ces hommes qui ont été massacrés ou qui meurent sous les bombes, en Europe, au Moyen Orient et dans bien d'autres régions du monde. Nous avons la chance de vivre dans un pays en paix, riche de ses diversités, aussi soyons vigilants, ne nous laissons pas abuser ni entraîner par ceux qui voudraient nous diviser.

L'année dernière à la même époque, je vous faisais part de notre inquiétude concernant la hausse des prix des matières premières, des denrées alimentaires, des prix de l'essence, du gaz et de l'électricité qui allaient nous impacter individuellement et collectivement pour l'année 2023.

Malgré des mesures très insuffisantes prises par le gouvernement pour en limiter les impacts, nous en avons tous subi les conséquences. Faire le plein de son véhicule pour se rendre au travail, remplir son caddie pour se nourrir, faire des activités de loisirs, payer ses factures d'énergie, pour beaucoup les fins de mois furent difficiles.

Notre commune n'a pas été épargnée par ces dépenses supplémentaires. Toutefois les fluides n'ont pas augmenté aussi fortement que nous le prévoyions et ce, grâce en partie aux marchés publics très bien négociés avec les fournisseurs par le Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde auquel nous adhérons. Malgré tout, l'augmentation par rapport à 2022 est de 25%.

Nous nous sommes donc astreints à une gestion rigoureuse de la consommation des fluides par la mise en place de mesures simples de fonctionnement en modifiant nos habitudes. Mais ce n'est pas suffisant, nous pouvons encore mieux faire notamment dans l'utilisation des salles et des équipements communaux utilisés par les associations. Nous en reparlerons avec elles lors d'une prochaine rencontre.

Pour consommer moins, comme annoncé concernant l'éclairage public, nous avons remplacé en totalité les lanternes par des ampoules LED et posé des horloges astronomiques, pour une programmation de l'extinction de 23h00 à 5h00 ; ainsi nous allons économiser plus de 30% par an, vous trouverez le détail à l'intérieur de ces pages.

Par conséquence du prix des matières premières et des denrées alimentaires, le prix du repas à la cantine a augmenté de 30% lors du renouvellement du marché de la restauration scolaire. Pour permettre d'en limiter l'impact, nous avons pris des mesures pour réduire le gaspillage des denrées à table, et également mis en place un site de compostage des biodéchets à la cantine qui nous permet de réduire fortement le poids des ordures ménagères mis dans les poubelles. Je remercie Amélie, notre conseillère municipale, pour le portage de ce projet ainsi que Nadia et Jean-Éric qui se sont portés volontaires pour gérer ce site .

Malgré tout, notre commune vit bien et ce grâce à l'action de l'ensemble des élus qui sont mobilisés pour améliorer sans cesse votre quotidien.

L'année 2024 devrait voir la concrétisation de plusieurs projets qui sont en attente de la finalisation de leur plan de financement et du dossier technique. Une présentation vous sera faite lors des vœux à la population à laquelle je vous convie toutes et tous le vendredi 12 janvier à 19h00. L'accueil se fera à partir de 18h30 au foyer polyvalent Robert Peyronnin.

Malgré ce climat morose, le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année et de passer d'excellents moments en famille.

Le Maire, Jean Patrick Soulé

Sommaire

LE MOT DU MAIRE.....1

RETROSPECTIVE2 à 7

<i>Un an de convivialité de 7 à 77 ans</i>	<i>p 2</i>
<i>Pôle Ados : ouverture</i>	<i>p 3</i>
<i>Pôle Ados : les vacances et les mercredis</i>	<i>p 4 et 5</i>
<i>Pôle Ados : les séjours</i>	<i>p 6 et 7</i>

VIE COMMUNALE.....8 à 11

<i>Animations à la R.P.A.</i>	<i>p 8</i>
<i>Commémoration</i>	<i>p 9</i>
<i>Le compostage à la cantine</i>	<i>p 12</i>
<i>Journée écocitoyenne</i>	<i>p 12</i>
<i>Ramassage des déchets verts</i>	<i>p 13</i>
<i>Mobilité autour de la gare</i>	<i>p 13</i>
<i>Adressage</i>	<i>p 14</i>
<i>Entretien des bois</i>	<i>p 14</i>
<i>Extinction de l'éclairage public</i>	<i>p 15</i>
<i>Travaux à l'école</i>	<i>p 15</i>

Bulletin Municipal de la commune de Cérons
Tirage : 1100 exemplaires
Directeur de la Publication : Corinne BOURCHEIX
Responsable de la Rédaction :
Commission du Bulletin Municipal
Réalisation, Distribution : Mairie de Cérons
N° ISSN : 1629-3010
Dépôt légal à Parution
Impression : SARL AD2C—Toulonne
Crédit photos : non contractuel

Infos diverses.....16

<i>Les Vœux du Maire à la population</i>	<i>p 16</i>
<i>Rubrique « Bon plan »</i>	<i>p 16</i>

UN AN DE CONVIVIALITÉ POUR PETITS ET GRANDS, DE 7 À 77 ANS !



Des moments magiques pour les enfants, des rencontres intergénérationnelles enchantées sont organisées par l'équipe municipale ! Des événements pour petits, ados et grands : décoration du sapin, repas, dictionnaires, galettes, marchés gourmands ou traditionnels, échanges du jumelage, colis de Noël, et même le Père Noël laisse des cadeaux et un petit mot dans les classes... tout y est !

Le voilà ! Le local Pôle Ados a ouvert ses portes le 22 février dernier !

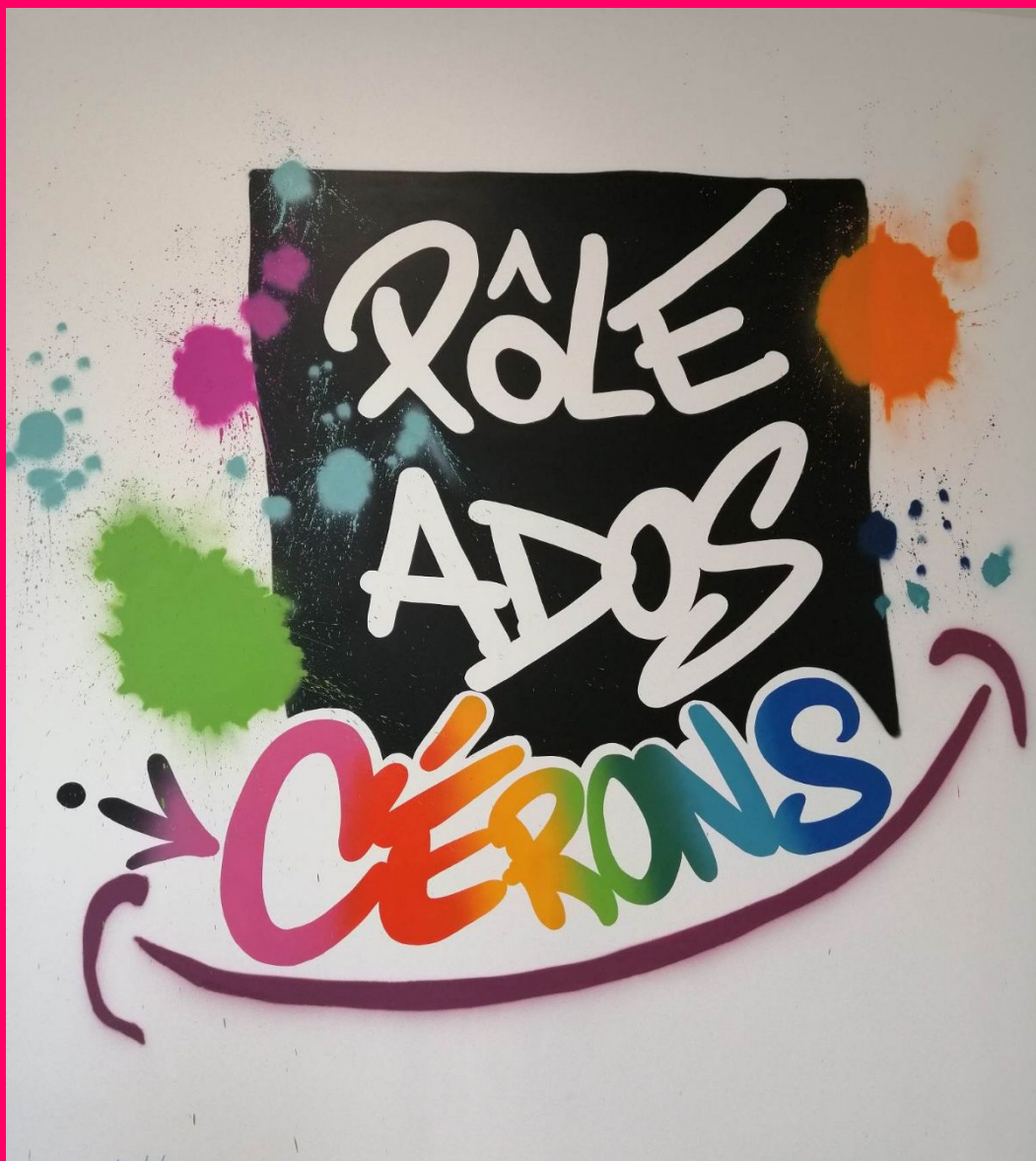
Embelli d'une magnifique fresque murale, un couloir refait, il s'est aussi meublé grâce à des dons : babyfoot, tables, canapé...

Monsieur le Maire a offert une télé, une enceinte, une console de jeux et un accès internet.

Les animateurs sont Cindy, Emma, Grégory et Adrien qui les rejoignent ponctuellement pendant les séjours. Merci à eux pour leur participation très active aux travaux de rénovation et d'aménagement du local.

Situé place du Général de Gaulle, face à la mairie (local de l'ancienne poste), il accueille les adolescents de Cérons dès leur entrée en 6^{ème} à 17 ans, et ayant procédé à leur inscription en mairie et réglé la cotisation annuelle de 10 €. (*p 6)

Le pôle Ados est ouvert les mercredis de 14 h à 19 h, vendredis de 17 h à 19 h 15. Pendant les vacances scolaires les animateurs proposent des activités de 9 h à 17 h au local de la plaine des sports et des séjours d'une semaine en février et en juillet.



PÔLE ADOS : LES MERCREDIS ET LES VACANCES

Comment se déroulent les mercredis ?

Il est proposé aux enfants des activités ludiques, sportives ou encore culinaires.

Enfants et animateurs se sont affrontés dans des jeux de société, dans un tournoi de Fifa sur console et ont organisé un tournoi de poker où seuls des jetons rutilants pouvaient faire le jeu.

Ils se sont essayés à la pétanque, au futsal, au volley, et ont participé à un court périple à vélo... Et pour rendre leurs petits goûters plus conviviaux, ils ont réalisé des smoothies, des gaufres, de la salade de fruits, des roses des sables... Mais ce sont aussi des moments d'échanges, de discussions entre ados et animateurs. Ces rencontres permettent aux enfants de participer à la préparation des séjours et activités avec les animateurs.

Des ados, des grands ados enthousiastes, organisaient leur première boum le 16 avril. Le fait de devoir danser (c'est le principe d'une boum...) était compliqué au début pour certains, qui, une fois le rythme entré dans la peau, se sont fort bien amusés et n'ont plus quitté la piste de danse. Mais, il leur fallait respecter un défi pour entrer : le défi class (le mieux habillé). Se sont cotoyés chemises impeccables, petites chaussures, cravates, maquillage, pantalons, jolies robes, coiffures soignées, petits bijoux...

Le 30 octobre dernier, La boum d'Halloween a eu lieu dans les locaux. Les monstres, fantômes ou vampires ont élu le meilleur déguisement, maquillage et danseur !

Toutes les séances ne sont pas aussi animées ! Un après-midi a demandé de la concentration : un intervenant est venu leur faire découvrir le tricot. Le maniement des aiguilles et de la laine a été plutôt positif, et le tricot n'a presque plus de secret pour nos jeunes !

Courant septembre, Sylvie, l'animatrice de la RPA, avait convié les jeunes pour une rencontre intergénérationnelle. Un mercredi après-midi, après des présentations officielles des Aînés et des jeunes, c'est avec des sourires complices, du baume au cœur et beaucoup d'enthousiasme que le groupe est allé se promener, bras dessus, bras dessous, jusqu'au chemin blanc. Un bon goûter attendait les marcheurs affamés. Friands de ce rapprochement, heureux de cette sortie, chacun compte les jours qui les séparent de la prochaine rencontre !

FOOT INTERENTREPRISE

Dans le cadre de Foot InterEntreprise, le Pôle Ados a monté une équipe de foot en salle composée de : 6 ados (dont une fille), Greg, Cindy et Emma, qui peuvent affronter les équipes de Leclerc ou des Grands Chais de France, pour ne citer qu'eux !

Lors d'une rencontre, l'équipe céronnaise a pu accueillir sa guest star : Jean-Patrick Soulé.

Les rencontres ont lieu une fois par mois sous l'égide de Sport à deux balles à Béguey.

FOIRE INTERNATIONALE DE BORDEAUX

Une sortie a été organisée à la foire internationale de Bordeaux-Lac, le mercredi 17 mai 2023. Les jeunes avaient la possibilité de participer à la découverte de divers sports comme le rodéo, le tir ludique... et beaucoup d'autres. Cela leur a permis d'échanger avec Cédric Carrasso, ancien gardien de l'équipe des Girondins de Bordeaux.

Un groupe est parti avec Greg voir le thème sur l'espace, pendant que les autres participaient à un jeu de piste sur l'agriculture.

Que fait-on pendant les vacances ?

Les vacances donnent lieu aussi à toute une panoplie d'activités.

Les enfants se sont rendus à l'Escape Game de Bordeaux qui leur a permis de découvrir des monuments bordelais, à l'ouverture du Cap33 de La Réole, à l'accrobranche de Laromet, à un jeu de piste organisé Place de la Bourse à Bordeaux, à Sanches (Preignac) à vélo pour 20 km, à un concours de pétanque.

Ils ont fréquenté les points d'eau attractifs : jouer sur la plage de Maguide, sauter dans la piscine de Langon, flotter sur le wakeboard de Virelade, ramer en canoë à Salles. Le badminton, le tir à l'arc de Cadillac et le roller ont connu aussi le succès.

Ils se sont bien amusés autour de jeux de société sans tricherie !

Des intervenants en foot freestyle et ragball (mélange de basket/tennis) ont fait découvrir ces deux disciplines à nos ados.

Mais, on ne finit pas des vacances mémorables sans un petit repas bien sympa !



Pour la clôture, Jean-Patrick Soulé, Maire, s'est proposé pour endosser le tablier de cuistot et gérer les grillades sur le barbecue.



PÔLE ADOS : LES SÉJOURS

Du côté des séjours

Deux séjours d'une semaine sont proposés aux enfants : un en hiver à la neige et un en juillet sur une note plus estivale.

Séjour à la neige : 06 février au 10 février 2023

Les Pyrénées et ses sommets enneigés ont accueilli 27 enfants et 4 encadrants (Greg, Emma, Cindy et Adrien).

Hébergés à Artigues dans la commune de Campan au gîte du Camparo, ils ont pu rayonner vers diverses activités dans des conditions climatiques idéales, du soleil tous les jours, et un petit froid à -5°C dans la station de la Mongie et sur le site de Payolle.

Les activités étaient toutes liées à la neige : cours de ski, apprentissage du maniement du traîneau avec chiens, randonnée en raquettes, descentes en luge et remontées épuisantes, construction d'un igloo pouvant accueillir 5 personnes. Ils ont visité une fabrique de berlingots. Le téléphérique les a conduits jusqu'au Pic du Midi de Bigorre où l'isolement, la vue et le petit vent les ont amenés à penser durant un court instant que le monde leur appartenait.

Mais un tel séjour perdrait de sa saveur s'il n'y avait pas les petites soirées : l'esprit en vacances, l'esprit taquin, les enfants ont donc profité des soirées boum, karaoké... et fêté certains anniversaires !

Séjour sur la Côte Basque à Bidart : 17 au 22 juillet 2023

Le séjour débute par une initiation à la pelote basque. Le soir le groupe a assisté à un festival de forces basques, alors que Greg, Romain, Guy et Emma participaient aux épreuves, dont le fameux tir à la corde. A la fin du spectacle, un grand tir à la corde a demandé la participation de tous les enfants présents.

Qui dit tir à la corde, tir à l'arc, épreuve du flambeau, pense au Koh-Lanta Basque ! Avec son ultime épreuve, il faut... manger des vers grillés (pas de grimaces... ils ont juste le goût du maïs).

C'est en VTT qu'ils ont emprunté les pistes cyclables en forêt pour une boucle d'une quinzaine de kilomètres aux alentours de Bayonne, Anglet...

Avant les visites gustatives de l'atelier du piment, de la chocolaterie à Espelette ou de l'atelier du chocolat à Bayonne, le soleil étant là, les enfants ont pu profiter d'une journée de baignade au Lac de Saint-Pée-sur-Nivelle et d'un cours de surf à Bidart, à l'Aquapark et ont également passé un après-midi à l'Aquazone au lac de Saint-Pée.

Il fallait aussi profiter des petits dénivelés et de la hauteur : une randonnée à Ascaïn, et une montée avec le petit train vers la Rhune. Dommage, le temps était couvert et il était difficile d'apercevoir l'océan.

Enfin, des soirées animées de jeux de sociétés et une boum ont été organisées durant la semaine.

Le retour s'annonce déjà ! Passant par Labenne, le groupe est accueilli chez la grand-mère de Greg avec des douceurs pour chacun bien entendu ! Un grand merci à elle !

Un dernier jeu avant de repartir plus au nord des Landes, vers la Gironde : initiation aux échasses landaises... Nous n'en dirons pas plus, mais ils sont tous revenus en bus et en chaussures de sport !

A l'arrivée, Denis, le chauffeur qui a été très bien intégré dans le groupe tant par les ados que par les animateurs, a remercié tous les enfants pour leur comportement dans le bus, pour le respect du véhicule qui les transportait, de leur gentillesse envers lui. Quand ce n'est pas bien, il faut faire une remarque, mais quand c'est bien, il faut le dire !

On retiendra que ces séjours permettent de créer des moments incroyables et inoubliables pour tous, de l'entraide et de l'attention des plus grands envers les plus petits, du respect entre ados.

Ces voyages de quelques jours font découvrir des régions, du patrimoine, des coutumes culturelles et des activités méconnus par nos enfants.



(*) Si vous souhaitez rejoindre ce sympathique groupe, il suffit de retirer votre dossier d'inscription, disponible sur le site internet de la mairie (cerons.fr), de l'envoyer sur l'adresse mail : direction@cerons.fr et de régler la cotisation correspondante.

Vous recevrez alors les informations concernant les sorties, activités et séjours organisés dans l'année (de septembre à août)



Bidart
BIDARTE

ANIMATIONS À LA R.P.A.

Les animations de la RPA ont lieu tous les mercredis dans l'enceinte de la résidence.
Elles sont ouvertes à tous les céronnais et céronnaises

Projet artistique:

« Agir ensemble », collectif en Sud-Gironde, proposait un travail sur l'alphabétisation. Chaque participant, individuel, groupe... pouvait rendre son travail sous la forme de son choix : écrit, vidéo...

La restitution de tous les travaux reçus était prévue en septembre dernier lors la journée nationale de lutte contre l'illettrisme.

Nos séniors se sont emparés du sujet : « A quoi ça sert d'écrire ? ».

Il ont créé une oeuvre artistique sous la forme d'une pièce de théâtre écrite. Et oui, la vie, c'est aussi une pièce de théâtre !

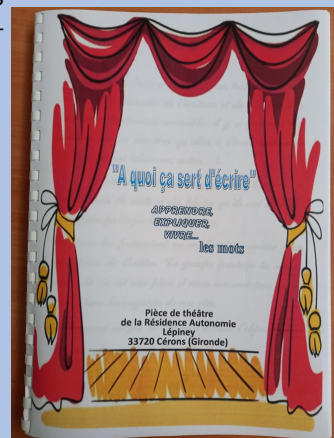
Jouant le jeu de l'écriture, ils n'ont pas manqué d'idées pour

des poses photos immortalisant leurs mises en scène illustrant leurs écrits.

Le 13 septembre 2023 était une journée riche pour les séniors des résidences autonomie de Cérons et Léognan.

A la suite de leur implication pour les journées nationales de lutte contre l'illettrisme, ils étaient invités au centre culturel de Toulonne par le collectif Sud -Gironde.

Ils sont ainsi venus à la découverte de l'ensemble des projets du territoire. Le programme de cette journée leur offrait la restitution de projets mais aussi des échanges, des témoignages et des rencontres inter-résidence et intergénérationnelles.



Sortie Naturaliste avec le Pôle Ados

Les ados et les séniors se sont rencontrés à la RPA pour faire connaissance avant la promenade dans la nature environnante. Partis ensemble à pied, presque bras dessus, bras dessous, ils ont échangé tout en marchant. Les Aînés ont transmis leurs connaissances arboricoles ou florales. Les jeunes étaient attentifs et ravis de découvrir certains secrets cachés de la nature. L'enrichissement a été mutuel.

Le goûter au retour de leur escapade était le bienvenu !



Rencontre avec les enfants de l'ALSH



Après les ados, les Aînés recevaient les enfants du centre de loisirs (ALSH).

Le sujet et les questions portaient sur le thème : « C'était comment Halloween pour toi quand tu étais petit ? ».

Et pour terminer cette journée, il était proposé la création d'une carte citrouille. Les petits collaient, les adultes coupaient le papier, taillaient les feuilles colorées... Ils n'ont pas eu le temps de se prélasser car il fallait fournir de la matière pour les enfants ! Et l'on pouvait entendre : « S'il te plaît, je n'ai pas assez de morceaux de papier orange... ».

COMMÉMORATION ET REMISE DE MÉDAILLE

La commémoration au monument aux morts, **ce samedi 11 novembre**, a encore rassemblé beaucoup de céronnaises et céronnais autour du Maire, des élus, des **porte-drapeaux**, des **militaires** et des pompiers, notamment une **délégation de jeunes sapeurs pompiers de Béguey**.

Avant le vin d'honneur servi à la salle Peyronnin, c'est dans une ambiance un peu plus intimiste, que Jean-Noël Clamour a été médaillé : médaille de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif par la secrétaire d'Etat chargée de la Jeunesse et du Service national universel.

Après les discours de Jean-Patrick Soulé, Maire, et de Monsieur Hervé Gillé, Sénateur, la médaille était épinglée sur le veston.

Hervé Gillé remettait aussi une médaille du Sénat gravée au nom de Jean-Noël Clamour.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

APE Les P'tits Raisins	Samedi 03 février 2024	Ioto
Pinko'laur	Samedi 09 mars 2024	Ioto
APE Les P'tits Raisins	Samedi 16 mars 2024	Défilé de carnaval (en journée) Carnaboom (en soirée)
Mairie	Samedi 06 avril 2024	Marché Loc'Halle (en soirée) et fête du Vin de Cérons
APE Les P'tits Raisins	Dimanche 07 avril 2024	Chasse aux œufs de Pâques
Mairie	Mercredi 08 mai 2024	Commémoration au monuments aux morts
Espace Culturel Garonnais	Dimanche 12 mai 2024	Fête des petits pois (en journée)
APE Les P'tits Raisins	Samedi 22 juin 2024	Kermesse de l'école
Mairie	Samedi 29 juin 2024	Marché Loc'halle (en soirée)

LES MARCHÉS LOC'HALLE : MARCHÉS SAISONNIERS

Le marché Loc'Halle est devenu une véritable institution avec ses **4 dates dans l'année, à chaque saison**.

Alliant produits locaux, bonne cuisine, artisanat, bonne humeur et **convivialité**, vous êtes déjà très nombreux à profiter de ces animations.

Nous remercions tous les exposants qui sont de plus en plus nombreux et fidèles.

En avril 2023, la première fête du vin de Cérons s'est associée au marché Loc'Halle. Nous réitérons cette fête le samedi 6 avril 2024 avec le premier marché Loc'Halle de l'année.

Réservez dès à présent les prochaines dates du Marché.

Printemps : **samedi 6 avril 2024**

18h-22h fête du vin

Été : **samedi 29 juin 2024**

18h-22h

Automne : **samedi 7 septembre 2024**

forum des associations 16h-18h,

marché Loc'Halle 18h-22h

Hiver : **dimanche 8 décembre 2024**

10h-14h Marché de Noël



UN MARAÎCHER À LA GARE



Tous les **vendredis** de 17h à 19h30, Marcellin, **producteur de légumes à Gornac**, installe son étal en face de la **Gare**, à côté du restaurant « Fenêtre sur Quai ».

Il propose les légumes de sa production, mais aussi des produits de la Ferme du Petit Ribier (œufs) et du Fournil des Dam's (pain bio).

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Afin de redynamiser notre centre village et répondre à vos besoins de commerces de proximité, nous avons mis en place depuis mai dernier, un marché hebdomadaire le **mercredi matin de 8h à 12h30**.

6 à 8 commerçants ont répondu à cette initiative et sont ravis de déballer leurs produits tous les mercredis matin.

Afin de faire vivre ce marché, venez tous les mercredis matin découvrir les **plats cuisinés** de Dominique, les **fruits et légumes** de Magalie et Michel, la **charcuterie** de Patrice, les **oeufs** et **poulets** de Philippe, les **livres**, les **tisanes** et la **bière** de Jean-Philippe, les **bijoux** de Sophie, les **plantes** d'Elsa ...

D'autres marchands devraient rejoindre ce marché courant 2024.



plantes

A partir du Mercredi 31 mai 2023



Marché
hebdomadaire



bijoux

Tous les mercredis matin
Place de la Halle-Cérons
8h - 13h00



Fromage, charcuterie, fruits et légumes, plats cuisinés, vins,
miel, produits de Madagascar, crêpes, gaufres, fleurs, plants
de légumes ...

plats cuisinés



LE COMPOSTAGE À LA CANTINE DE L'ÉCOLE

Commandés en juin, les **nouveaux composteurs** de l'école ont été reçus, installés et **mis en service au tout début du mois d'octobre**.

Nadia Cazaubon et Jean-Eric Dubergey, agents communaux chargés de la cantine et des espaces verts ont été formés à la gestion d'un composteur : comment ça marche, que mettre dedans, comment favoriser la bonne décomposition des biodéchets, que faire en cas de problèmes... Et avec l'appui d'Hanna Kleine-Weischede, maître composteuse au sein de l'association « le Domaine de la Chapelle », ils ont démarré le compostage à l'école.

Aujourd'hui, fini les poubelles qui empestent, fini les biodéchets (composés en grande partie d'eau !) envoyés à l'incinérateur.

Les animateurs du centre de loisirs ont aussi été formés par Hanna Kleine-Weichede pour que le composteur puisse fonctionner toute l'année.



Au fond, le bac pour le « brun »,
devant les 3 composteurs qui seront utilisés successivement

Comment ça marche ?

- Les enfants trient leurs déchets : tous les restes alimentaires d'un côté (les biodéchets), serviettes en papier et autres déchets de l'autre. Le cuisinier fait de même. Les biodéchets sont collectés dans deux petits seaux de 10 l.

- Après le repas, Nadia verse le contenu des seaux dans le composteur en activité. Elle ajoute la même quantité de « brun », mélange rapidement le tout et recouvre d'une petite couche de brun.



Le lendemain, avant de verser le contenu des seaux, elle mélange les couches de déchets et de bruns déposés la veille.

- Régulièrement, Jean-Eric retourne le compost pour bien le mélanger, l'oxygéner et favoriser sa décomposition. Il est aussi chargé de toujours alimenter le stock de « brun », du broyat issu de la taille des platanes de la place de la mairie pour le moment.

- Quand le bac est plein, il est fermé et devient un « bac de maturation ». On n'y touche plus le temps de laisser le compost mûrir. Quand il est prêt, il peut être utilisé pour fertiliser les cultures et les plantations.

- Nadia recommencera le compostage dans un nouveau bac (« bac de compostage ») après avoir au préalable installé une couche de 5 cm de « brun ».

JOURNÉE ÉCOCITOYENNE



Le 30 septembre ont eu lieu les 3èmes journées écocitoyennes de ramassage des déchets. Elles étaient

sauce parmesan, prunes et dosettes de café de la mairie, tout est allé dans le compost ! En mélangeant ces restes alimentaires avec la même dose de « brun » (ici des feuilles et du broyat de bois), plus de mauvaises odeurs et d'ici quelques temps, un beau compost pour fertiliser les cultures du jardin.

Quand aux équipes de ramassage, elles ont circulé dans tout le village : place de la mairie, gare, école, route des moulins, quartier de Lépiney, bois de Saint Cricq, vieux bourg... et ramassé une fois de plus de très grosses quantités de déchets : ordures jetées de la voiture, dépôts sauvages divers... Un grand merci à tous les participants et à l'association du Domaine de la Chapelle (contact@domaine-de-la-chapelle.org) !

organisées autour du thème du compostage avec une belle exposition sur les petites bêtes du compost, décomposeurs indispensables à son bon fonctionnement, et une animation réalisée par l'association Le Domaine de la Chapelle. Nous avons pu composter les restes de la cantine du vendredi : salade mimosa, pâtes



MOBILITÉ AUTOUR DE LA GARE

La gare de Cérons est une des gares les plus attractives sur la ligne Agen-Bordeaux. Elle permet de rejoindre la gare de Bordeaux St Jean en 18 minutes. Au quotidien, en semaine, plus de 60 TER s'arrêtent à Cérons dans les deux sens entre 5h50 et 21h30.

Victime de son succès, la gare est très fréquentée et son parking, refait en 2017 et pouvant accueillir 164 véhicules est déjà plus que saturé. Les voitures stationnent sur les trottoirs, sur la piste cyclable, le long des voies de circulation, jusque sur le parking de la Halle.

Lors des réunions des quartiers organisées en novembre 2022, cette problématique a été abordée : problèmes de stationnement pour les personnes fréquentant la gare et le restaurant, pour les parents voulant déposer leurs enfants à l'école, nombre important de véhicules traversant le centre bourg aux heures de pointes, enjeu majeur de sécurité pour les enfants se rendant à l'école, pour les piétons, pour les cyclistes...

La mairie a bien conscience des problèmes mais la mise en place de solutions doit se faire avec la communauté des communes et avec la SNCF.

Elle nécessite un diagnostic précis de la situation, tant au niveau quantitatif que qualitatif : combien de véhicules, à quelles heures, d'où viennent les personnes fréquentant la gare, etc.

Comment d'autres communes dans des situations similaires ont-

elles fait ? Quelles sont les solutions qui marchent ailleurs ? Que peut-on imaginer pour Cérons compte tenu de l'état des lieux ?

Pour répondre à toutes ces questions, la commune s'est associée avec le master Gestion Territoriale du Développement Durable de l'Université de Bordeaux Montaigne. Un groupe de 8 étudiants en master II (bac+5) a démarré le 2 octobre une étude dans le cadre de leur projet « mobilité ».

Vous les avez peut être vus à la gare ou sur la place de la Halle, vous avez peut-être répondu à leur questionnaire. Merci de leur réserver un bon accueil. Le rendu est prévu le 19 février 2024 à 18 h 30 à la salle Peyronnin. Tous les Céronnais y sont conviés.

Cette étude vient alimenter les réflexions plus larges menées sur les enjeux de mobilité à Cérons, dans l'intercommunalité et sur le Sud Gironde. La commune a mandaté un bureau d'études qui a travaillé sur l'aménagement de la RD 117E2 afin de faciliter les mobilités tout le long de cet axe. La communauté des communes Convergence Garonne s'est dotée de la compétence mobilité et a rejoint trois autres collectivités du Sud Gironde pour élaborer leurs stratégies des mobilités. Une étude participative a ainsi été menée par le CEREMA (établissement public accompagnant l'État et les collectivités territoriales pour mener leurs politiques publiques d'aménagement et de transport) pour un diagnostic des mobilités à l'échelle du Sud Gironde.

RAMASSAGE DES DECHETS VERTS

Notre commune offre le service de ramassage des déchets verts quatre fois par an qui permet **aux personnes n'ayant pas les moyens de se rendre à la déchetterie**, de se débarrasser de leur reste de tailles ou de tontes. Il est possible grâce à nos agents communaux : 8 jours dans l'année, ils font le tour de la commune avec le camion pour ramasser les déchets verts et les amener à la déchetterie. Nous demandons à chaque fois une dérogation à la CDC et à la Coved pour qu'ils puissent les amener aussi les après-midi (la déchetterie n'étant ouverte aux entreprises et collectivités que le matin).

Déchetterie de Virelade ouverte tous les jours :
horaires d'ouverture sur le site de Convergence Garonne

Afin que ce service perdure, nous vous demandons de respecter un certain nombre de règles :

Inscription obligatoire à la Mairie les jours qui précèdent le ramassage.

Sacs solides, pas trop remplis et portables sans se déchirer, si possible sacs réutilisables pour tontes et feuilles—10 sacs par foyer

Attention au poids pour celui qui soulève le sac.

Pas de fagots longs ni trop gros et soulevables par nos agents pour les tailles d'arbres et de haies

Pas de branches en vrac.

Pas d'autres déchets que des déchets verts (pots, sacs de terreaux ...)



**Si ces règles ne sont pas respectées,
les déchets verts
ne seront pas ramassés.**



CALENDRIER DE RAMASSAGE DECHETS VERTS 2024

Mercredi 27/03
Jeudi 28/03

Mercredi 12/06
Jeudi 13/06

Mercredi 16/10
Jeudi 17/10

Mercredi 11/12
Jeudi 12/12

ADRESSAGE

Nous souhaitons que vous preniez connaissance de la démarche de dénomination et numérotation des voies que les élus ont décidé d'engager pour la commune. Cette **démarche** est **obligatoire** et doit être mise en place **pour 2024**. Elle a été initiée suite au constat d'une mauvaise qualité de l'adresse (homonymie, numéros manquants, nom de voies absent...) qui complique votre localisation pour différents organismes comme les secours, et certains services.

Avec le développement des services à la personne à domicile, du e-commerce, les livraisons, le développement des entreprises et des enjeux liés à l'attractivité du territoire, il est nécessaire de disposer d'une adresse permettant une géolocalisation précise. Une adresse complète est également une condition indispensable pour bénéficier de l'accès à internet très haut débit.

Grâce à la loi, les communes alimenteront la **Base Adresses Nationale (Ban)** qui **permettra de géolocaliser chaque habitation**. Cette base de données sera disponible en open data et réutilisable par tous, à leur charge de mettre leurs fichiers à jour (exemples : waze, google map...).

Dans ce contexte, la qualité de l'adresse constitue une question d'intérêt général. C'est un outil qui permet à chaque citoyen et personne morale d'être accessible et de bénéficier d'un ensemble de service de plus en plus large.

La normalisation de l'adresse pour notre commune est une condition d'égalité entre les citoyens.

La norme AFNOR NF Z10.011 de janvier 2013 indique qu'une **adresse se compose** de : le *numéro de voie*, le *type de voie (allée, chemin...)*, la *dénomination de cette voie (ex. des fleurs)*.

A l'issue de cette démarche, beaucoup de vos adresses seront modifiées dans l'intitulé. Dans tous les cas, la numérotation passant à une numérotation par relevé métrique va engendrer des changements sur vos numéros. Ce système vise à supprimer les « bis et ter ».

Toutes les voies de circulation, non fermées par un portail vont être nommées.

Dans le système métrique, c'est la distance entre le point « 0 » (début de rue) et votre portail (et non portillon) permettant l'accès à votre parcelle qui sera prise en compte. Par exemple : votre portail est à 20 m du point « 0 », votre numéro deviendra le 20, votre voisin est à 45 m du point « 0 », il aura le numéro 45.

Pour les personnes ayant plusieurs entrées, une seule sera retenue comme entrée principale et devra présenter la boîte aux lettres.

Quand tout sera en place, à l'été 2024, vous recevrez l'ensemble des éléments de notification par courrier.

ENTRETIEN DES BOIS PRIVÉS LE LONG DES ROUTES

Les propriétaires privés ont l'obligation d'entretenir les lisières bordant les routes départementales et communales. Cet entretien est indispensable pour sécuriser les routes : visibilité réduite par le feuillage, risques de chutes de branches et d'arbres, chaussée plus humide.

Les obligations des propriétaires privés riverains des voies publiques en matière de plantations dépendent de la qualification juridique des voies.

Dans le cas du **chemin rural**, l'article D. 161-24 du code rural et de la pêche maritime indique que : « les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin ». Les propriétaires privés doivent donc respecter les obligations d'égoutage si les branches et racines avancent sur l'emprise du chemin

rural, sans condition de hauteur pour les végétaux, afin de sauvegarder la sûreté, la commodité du passage et la conservation du chemin. Le même article indique que dans le cas où les propriétaires riverains négligeraient de se conformer à ces prescriptions, « les travaux d'égoutage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat ».

S'il s'agit d'une **voie communale**, l'article L. 2212-2-2 du CGCT donne la possibilité au maire, après une mise en demeure restée sans résultat, de procéder à l'exécution forcée des travaux d'égoutage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, en mettant à la charge du propriétaire les frais afférents aux travaux.

N'hésitez pas à vous rapprocher de la Mairie pour plus de renseignements

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

La pollution lumineuse a un impact très concret sur la biodiversité, notre santé et l'observation du ciel. Elle est une des principales causes de la disparition des insectes et impacte toutes les espèces : 28 % des vertébrés et 64 % des invertébrés sont nocturnes ou semi-nocturnes.

Sur le plan de la santé humaine, l'Académie nationale de médecine demande à classer l'exposition à la lumière la nuit dans la liste des agents perturbateurs endocriniens.

Les lumières inutiles entraînent également un gaspillage énergétique important. C'est le deuxième poste d'investissement dans les communes en France métropolitaine

D'après l'Observatoire National de la Délinquance et des Ripostes Pénales (ONDRP), l'éclairage public n'a aucune incidence sur la baisse de la criminalité et de la violence. 80 % des vols et agressions ont lieu en plein jour.

La pollution lumineuse est prise en compte aux yeux de la loi. Des dispositions législatives et réglementaires ont été promulguées pour limiter les nuisances lumineuses et leurs effets [loi n° 2009-967 du 3 août 2009 dite Grenelle 1, la loi n° 2010-788 de juillet 2010, l'article L 538-1 du code de l'environnement ou encore le décret n° 2011-831 du 12 juillet 2011]. « Les émissions de lumière artificielle de nature à présenter des dangers ou causer un trouble excessif aux personnes, à la faune, à la flore ou aux écosystèmes,

entraînant un gaspillage énergétique ou empêchant l'observation du ciel nocturne feront l'objet des mesures de prévention, de suppression ou de limitation »

La commune de Cérons a donc enclenché un changement important dans ses pratiques d'éclairage public. Toutes les têtes d'éclairages ont été changées courant juillet par des éclairage Led, entraînant déjà une économie importante.

Avec notre partenaire le SDEG (Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde) nous avons entrepris une réflexion sur l'extinction de l'éclairage public.

Au terme de cette réflexion et des travaux de modernisation de notre réseau, **l'éclairage public s'éteint de 23h à 5h du matin depuis le 1^{er} décembre.**

Nous rejoignons ainsi la plupart de nos communes voisines.

Nous avons mis en place une information régulière depuis mi-novembre, sur notre site, notre panneau lumineux (qui s'éteint aussi la nuit) et sur Panneau Pocket.

Ensemble, nous devons adopter de bons réflexes si nous traversons notre village la nuit, à pied, à vélo ou en trottinettes. Nous devons être visible (lumière, bandes réfléchissantes ...). En voiture nous devons adapter notre comportement en roulant moins vite et en étant plus prudent dans les zones non éclairées.

Pour le bien être de tous, soyez prudents !



TRAVAUX DU PRÉAU DE L'ÉCOLE

Les vacances sont propices aux travaux à l'école.

Cet été, nous avons entrepris la réfection du sol du préau de l'école. Une résine spéciale a été appliquée en plusieurs couches pour résister aux piétinements, coups de pieds et de ballon de nos chers petits.

Aux vacances de Toussaint, nos agents techniques ont donné un air frais aux murs du préau : ils ont rebouché les trous, poncés et nettoyés. Ils ont ensuite repeint les murs et les poteaux avec des couleurs vives pleines de luminosité.

Merci à Jean-Eric et Laurent pour leur travail minutieux et soigné.

Les avant-toits côté cours ont été refaits avec des matériaux résistants aux intempéries.



vœux du Maire à la population

Jean-Patrick Soulé, Maire,
et son Conseil Municipal,

vous invitent à la présentation des Vœux pour la nouvelle Année.

Vendredi 12 janvier 2024

accueil à partir de 18 heures 30

Vœux à 19 heures

Salle Robert Peyronnin

RUBRIQUE : LE BON PLAN

Le PLAN : ANTI-CRISE.FR

Le site recense l'ensemble des promotions du moment pour aider les ménages et optimiser leurs courses en supermarchés et hypermarchés.

Vous pourrez consulter les catalogues et prospectus en ligne, accéder à des jeux concours et offres de remboursement, tester des produits gratuitement, recevoir des échantillons gratuits et bons de réduction.

Retrouvez toutes les informations sur le site internet <https://anti-crise.fr>



MAIRIE de CERONS



PLACE DU GÉNÉRAL DE GAULLE -
33720 CERONS

Tél : 05.56.27.01.17

Fax : 05.56.27.26.64

Site : <http://www.cerons.fr>

Email : contact@cerons.fr

Permanence au 06.07.10.98.15

Heures d'ouverture du secrétariat :

Lundi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

Mardi : 9 h - 12 h / après-midi fermé au public

Mercredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30

Judi : 9 h - 12 h / après-midi fermé au public

Vendredi : 9 h - 12 h / 13 h 30 - 17 h 30